L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. | NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 16 DECEMBRE 1868. | Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 16 DECEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par G. Lamothe, à 10 heures, à sa salle d'encan, rue de Chartres—200 lots intéressants d'hiver et articles de toilette, 75 cabans chaqueau, pour hommes, femmes et enfants, 75 douzaines chaqueau Alpine, pour hommes et enfants.

Par Louis Stern & Bros, à 10 heures, à leur salle d'encan, rue Magazine, entre Gravier—500 caisses bottes, souliers et brodequins.

Par D. H. Murphy, à 10 heures et demie, en magasin de M. Joseph Hagan, No 31 rue Damas, entre Vieille-Levée et Chartres—Un grand stock de quincaillerie, coutellerie, pioches, chaines, fer blanc, articles de fantaisie, etc., consistant dans le susdit magasin.

Par G. Lamothe, à 11 heures, à son encan, No 60 de la rue de Chartres—Meubles, tentures et fournitures de table, comptoir.

Par J. Dejan Jr, au No 183 de la rue de Chartres, entre Conti et Bienville—marbrerie.

Par H. Evans, Marks & Co, au No 32 de la rue de Chartres—marchandises sèches, articles de fantaisie, chaussures, coutellerie de Sheffield, &c.

Par H. Scott, au No 66 de la rue de Chartres—habillements, linguerie, chaqueaux, &c.

Abonnez vous exclusivement aux annonces de M. Bernard Turpin, 32 Vieille-Levée.

Vaisselle de Chine. Faïence.—L'attention du public est appelée par M. D. E. Murphy, encanteur, à la grande vente de vaisselle de Chine, faïence, verrerie et articles de fantaisie, qui aura lieu lundi 21 de courant, à 11 heures de matin, dans les salles d'encan de la rue des Magasins, No 67. Ce magnifique assortiment sera mis en vente sans réserve.

Grande vente de Marchandises sèches.—A quarante-huit, mercredi, 16 du courant, à 10 heures du matin, MM. Hermann, Marks & Co. vendront à l'encan dans leur salle rue de Chartres, les marchandises sèches, étrangères et américaines; 200 lots, consistant en articles de fantaisie, 1200 douzaines d'articles de coton et de laine en mercerie assortie; 200 douzaines de chaussettes de chaussures et cabans; Mercredi, à 1 heure—500 douzaines d'articles de couleur de poche et de table, et pour le compte de qui appartiendra, quelques cabans d'hiver, différentes marchandises légèrement avariées. Le tout sera vendu sans aucune réserve. Cette vente, une des plus importantes de la saison, mérite l'attention spéciale des marchands de la ville et de la campagne qui y trouveront des chances exceptionnelles de regarnir leurs magasins à bon marché.

Ire Succursale de J. A. Laurets. — La grande vente des propriétés de la succursale recommencera à la salle, jeudi, 17 décembre 1868, à midi précis, par autorité de B. Guinault, encanteur, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs. L'attention des portions désireuses faire des placements avantageux est appelée à cette vente qui offre à tous les hommes réservés une propriété qui donne vendues en comptant offriront de grands avantages aux personnes qui désirent se défaire de leurs greniers. — Pour plus de détails, voyez les annonces.

Vente de quincaillerie. — L'attention du commerce est appelée sur l'annonce de M. D. E. Murphy, encanteur, qui vendra, mercredi 16 décembre 1868, pour cause de liquidation, le stock entier de quincaillerie, coutellerie, pioches, chaines, fer blanc, articles de fantaisie, etc., contenus dans le magasin de M. Joseph Hagan, rue de la Levée, No 31. Pour plus amples renseignements, voyez les catalogues. — 16,18,20

Vente de gingas non vendues.—Les libraires, colliers et généralement toutes les personnes qui ont besoin d'acheter des cadeaux de jour d'An devraient profiter de l'opportunité que leur offre l'annonce de M. Hart, relative à la vente, aujourd'hui, de gingas non vendus, vente qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures du matin, à la salle d'encan, de M. Chas. T. Mahe, au coin de la rue St Charles et Perdido.

Quincaillerie.—M. D. E. Murphy appelle l'attention des acheteurs sur la splendide assortiment de quincaillerie, coutellerie, pioches de planteurs, tentes, chaines, articles de fantaisie, etc., qui sera vendu pour liquidation, à l'encan, mercredi, 16 du courant. Voyez l'annonce.

Grande vente de chaussures.—Mercredi 16 décembre, à 10 heures du matin, MM. Louis Stern & Bros, vendront dans leur salle d'encan, rue des Magasins No 33 et rue Gravier No 90—500 caisses de bottes souliers et brodequins, consistant en un assortiment convenable pour le commerce de la ville et de la campagne. La vente se fera sans limite ni réserve.

Quincaillerie.—Un stock splendide de quincaillerie, coutellerie, pioches de planteurs, chaines de tout, et articles de Japan, etc., sera vendu à l'encan par M. D. E. Murphy, encanteur, aujourd'hui, à 10½ heures, dans le magasin de M. Jos. Hagan, rue de la Levée No 31. Les amateurs trouveront ce qu'il est de leur intérêt d'acheter à cette vente. Les spéculateurs de magasins et les membres de bureaux seront vendus également.

Vente de chevaux, mulets et voitures, aux écuries de Jos. Elliott, au coin des rues Baronne et Gravier. — 15 déc—1m

Le Quarantième Congrès.

Le Quarantième Congrès, dit une dépêche, doit s'ajourner du 21 décembre au 5 janvier pour permettre à la plupart de ses membres de passer en famille ou de toute autre manière agréable les fêtes de Noël et du Jour de l'An. Du 5 janvier au 3 mars, date à laquelle expire le terme de cette assemblée, il restera à peine deux mois. Comment cette courte période de temps sera-t-elle employée ? Hélas! nous en avons déjà une idée par les ornements des premiers jours de la session. Beaucoup de mal et pas le moindre bien, voilà ce qu'il faut attendre d'une réunion d'hommes qui semblent s'être ligués pour perpétuer dans le pays la ruine, la discorde et l'anarchie, et pour discréditer le gouvernement républicain.

Si notre opinion, à cet égard, peut paraître suspecte, d'exagération, on ne peut en dire autant de celle du *Herald* de New-York, qui a soutenu la candidature du général Grant et qui fonde sur l'administration de futur Président des espérances que nous voudrions nous aussi que nous ne pouvons encore partager. Or, voici, quelques unes des appréciations du journal new-yorkais sur la session actuelle et sur ce qu'il faut attendre du 40me Congrès :

D'après la première livraison de la session actuelle du Congrès, il est évident que cette session sera un grande partie consacrée à la reconstruction du Sud, à la législation sur la naturalisation, et à la question nègre. Ces trois questions sont de la plus haute importance pour le pays et qui est au pouvoir et réclament en conséquences en première ligne l'attention des deux Chambres.

En attendant, pendant que ces questions de naturalisation, de reconstruction du suffrage nègre universel sont devant les deux Chambres, nous ne pouvons espérer aucune mesure économique tendant au soulagement du pays en ce qui concerne la dette, la question du revenu national, les lois sur les impôts et l'énorme budget de frandes sur le revenu, depuis le whisky du Kentucky jusqu'aux beaux-de-vie français, depuis les cigares de la Havane jusqu'aux infâmes patentmédecines anglaises. Le 40me Congrès n'est pas à la hauteur des économies et des réformes qu'il y a à opérer. Son blanc n'a conçu d'une série d'erreurs, d'extravagances, de prodigalités et de corruptions, mais le 41me Congrès qui se réunit le 4 mars, sera peut-être plus éclairé en choses meilleures par les indications et les recommandations du président Grant. Nous sommes obligés de nous tourner vers lui comme étant l'espoir du pays. Il y a aussi indication permettant de compter sur un soulagement dans la courte session actuelle de 40me Congrès démocratisé et aspirant.

Dans un autre article, le *Herald* termine une revue critique du rapport du secrétaire du Trésor par ces observations :

Cependant, il n'est que juste de dire que le fardeau énorme des impôts, le poids de la dette et la misérable condition des finances du Revenu sont, en partie, attribuables au Congrès — à un Congrès qui est *le plus corrompu, le plus extravagant et le plus incapable* qui ait jamais affligé ce pays ou tout autre pays. Espérons qu'avec la nouvelle administration du général Grant nous pourrons avoir un secrétaire du Trésor plus capable et un meilleur Congrès.

Le *Herald* ne rétléchit pas que les reproches qu'il adresse au 40me Congrès tombent directement sur le parti radical qui y domine ; or, ce parti a également la majorité dans le prochain Congrès. Comment donc s'y prendra le nouveau Président, dit par ce même parti, pour réformer la politique et les abus de ceux qui l'ont nommé ? Subsistera-t-il le gouvernement personnel au gouvernement parlementaire, ou bien après avoir été dit par un parti, sera-t-il, comme le président Johnson, obligé de s'appuyer sur le parti adverse ? Il y a là un grave problème gouvernementale et un symptôme de modification profonde dans le jeu des institutions constitutionnelles. Si le discours qui est nommé Grant partagent la manière de voir et les espérances du *Herald*, il faut voir là un acheminement au gouvernement personnel qui est la négation du gouvernement parlementaire tel qu'il a existé jusqu'à présent dans ce pays.

La situation du général Grant n'est pas la même que celle dans laquelle s'est trouvé le Président actuel à son avènement au pouvoir. M. Johnson dû par le parti unioniste, s'était nettement engagé à sextenir la politique radicale qui n'a pas naissance qu'après la paix ; il peut donc qu'il est resté fidèle à son drapeau " Union et Constitution." Le général Grant, au contraire, a été élu comme candidat du parti radical, avec le programme de ce parti, et son élection peut être résumée comme un enlèvement par le peuple du tout ce qu'a fait le Congrès qualifié par le *Herald* comme on l'a vu plus haut.

Nous ne demandons pas mieux que d'être rassuré sur les vues et les intentions du futur Président, mais tant que des faits et des actes ne paraîtront pas en sa faveur, nous resterons sur la réserve, car l'opinion qu'exprime le *Herald* sur la politique du Congrès actuel, nous paraît inconciliable avec les espérances qu'il fonde sur l'administration et le Congrès qui doivent être inaugurés le 4 mars 1869.

LA MARINE ET LE CONGRÈS.—Le Chambre a augmenté le tarif sur les cuivres ; cette augmentation peut être agréable aux propriétaires de mines de cuivre aux Etats-Unis, mais elle ne fera pas l'affaire des constructeurs de navires dont l'industrie a été ruinée par la guerre d'abord et ensuite par les tarifs élevés sur les matières premières. Mais devant le Congrès on sent ceux qui font valoir des arguments payants qui ont toujours raison.

Grant et McClellan.—Le général Grant, dit le *Herald* du 9, est resté hier enfermé plus d'une heure à l'hôtel St Nicholas avec le général McClellan. Le *Herald* ne dit pas s'ils ont causé de chevaux ou de politique. Quoi est ce mystère ?

Théâtre de l'Opéra. — En dépit du mauvais temps il y avait une salle assez bien garnie, hier, à l'Opéra, et la seconde représentation du *Songe d'une nuit d'été* a eu non moins de succès que la première. Mademoiselle Hasselman et MM. Engel et Van Hoffen secondés par mesdemoiselles Chauvenet et M. Albert-Julien ont donné une excellente interprétation de cet ouvrage.

Demain jeudi on donnera la première reprise du grand opéra de Verdi, *Jérusalem*, une des meilleures œuvres de l'auteur du Trouvère Madame Cambier chantera le rôle d'Hélène, et MM. Picot, Perrot, Van Hoffen, Albert-Julien, Gaston et Paulizy seront chargés des autres rôles. MM. Picot et Van Hoffen reprendront dans cet opéra les rôles qui leur ont valu, l'année dernière, un très beau succès, et nous pouvons convaincus que le rôle d'Hélène ne vient bien à la voix et aux moyens de madame Cambier.

Grand bal anniversaire.—C'est demain que doit avoir lieu dans la nouvelle salle des Odd Fellows, place Lafayette, le grand bal anniversaire, paré, masqué et avec les insignes, donné par les membres de Conclave Ionic No 11 de la société des Sept Sages. Tout annonce que ce sera une brillante affaire. On verra dans la liste des directeurs et des membres des divers comités, publiée dans l'annonce figurer les noms de citoyens populaires et estimés. Pour divers renseignements nous renvoyons nos lecteurs à l'annonce insérée à la seconde page.

Bal anniversaire.—La Société de Bienfaisance Excelsior des Jeunes Gens doit donner samedi prochain, dans la salle du Temple Masonique, un grand bal paré et masqué pour le troisième anniversaire de sa fondation. Nous remercions le comité de l'invitation qu'il nous adresse.

Cadeaux de Noël et du Jour de l'An. —Nous recommandons à l'attention des personnes qui veulent acheter des cadeaux de Noël et du jour de l'an le magasin de MM. Lion & Pinsard, rue de Canal 153, où elles trouveront un grand et riche assortiment d'articles de fantaisie de tout genre. Ces articles sont nouveaux, d'importation récente et fort élégants. (13,16)

La marche des Innocents, dans UNDONE, à l'Olympique.

Nouvelles de Washington.

Nous empruntons aux derniers journaux de New York les paragraphes suivants :

Nous avons sous les yeux les rapports annexes des chefs des bureaux des divers départements. Parmi ces documents, peu importants en eux-mêmes, sont ceux du secrétaire d'Etat, les rapports des divers secrétaires et dans le message du Président, nous relèverons quelques passages de celui du commissaire des douanes. D'après ce fonctionnaire, la contrebande prendrait des proportions inquiétantes, surtout sur les frontières du Canada et du Rio Grande et dans le port de New York. La ville de Montréal, entre autres places, serait devenue un immense dépôt de marchandises anglaises, dont l'introduction en contrebande a lieu, dans le but de faire concurrence. Pour arrêter ce trafic illicite, le commissaire des douanes recommande que le personnel de l'administration douanière soit considérablement augmenté.

Le même fonctionnaire insiste sur la nécessité de percevoir des droits d'entrée sur les vêtements neufs introduits jusqu'ici en franchise par les passagers arrivant pour s'établir dans le pays nouvel. Nous ne voyons, pour notre part, ni la nécessité, ni l'utilité d'ajouter cette nouvelle tracasserie aux mille et une déjà existantes, que les agents des douanes commettent déjà les voyageurs venant d'Europe. Le rapport déplore, en terminant, l'état de désordre qui règne dans le service en ce moment la marine marchande américaine et recommande l'adoption de lois efficaces pour y remédier.

Le rapport du département pas satisfaites des services de M. Reverdy Johnson à Londres, particulièrement en ce qui concerne les affaires de l'Alabama. Il est même assez probable que le ministre des Etats-Unis perde du cabinet de St James sera rappelé. Il est vrai que la place est bonne, et qu'il y a dans les deux chambres assez de gens qui ne seraient pas fâchés d'aller faire un tour en Europe aux frais du gouvernement.

Il n'est pas probable à la chambre un incident qui a causé quelque sensation. Lecture a été donnée d'une communication provenant de la législature de l'Oregon, par laquelle le gouverneur de cet Etat, pour avoir donné leur concours, pendant la dernière session, à toutes les mesures progressives par les ultra-radicaux : elle invite, en conséquence, lesdits sénateurs à donner leur démission pour faire place à d'autres citoyens qui remplissent mieux les intentions de leurs commettants.

La chambre, sur la proposition de M. Washburn, de l'Illinois, a ordonné que le document en question soit renvoyé à son auteur, comme indécent et scandaleux.

Une autre motion a été repoussée sans débats ; cet une demande de $60,000, au nom du président Johnson, pour payer les frais de son procès d'impeachment. Il serait assez juste, cependant, que le prévenu acquitté fût accordé des dépenses provoquées par l'iniquité de ses accusateurs.

Voici le texte d'une résolution présentée au Sénat par M. Sumner :

" Le peuple des Etats-Unis a appris avec une joie sympathique que le peuple d'Espagne, se débarrant d'une antique royauté, a entrepris d'établir un nouvel ordre de choses. Il offre ses félicitations et ses meilleurs souhaits au peuple d'Espagne, relativement à ce grand changement, dans l'espoir de qu'il se terminera de manière à faire triompher les institutions libérales et à donner l'exemple au genre humain.

" Le peuple des Etats-Unis engage de la manière la plus pressante le peuple d'Espagne à ne pas permettre que la présente occasion se passe sans assurer l'émancipation immédiate des esclaves et l'abolition de l'esclavage dans toutes les possessions espagnoles. Il croit que cette mesure de justice devrait être prise sans délai, sans condition et sans compromis quelconque.

" Le Président des Etats-Unis est chargé de communiquer cette résolution au gouvernement espagnol. "

Rouliason. — Nous apprenons avec regret que plusieurs de nos plantateurs ont discontinué la roulaison pour cause de manque de bois de chauffage, pour le terminer. Actuellement que les cyprières sont remplies d'eau, ce travail offre de grandes difficultés, soit pour le couper, soit pour le charrier à la sucrerie. Si c'était tout encore, mais la glace et la pluie feront vraisemblablement tout le reste, et ajouter une nouvelle complication dans l'exploitation de la récolte, il est à craindre la perte d'une partie des cannes à rouler.

(*Louisville de Thibodeaux.*)

CHRONIQUE LOCALE.

Cour Suprême.—Hier devant cette Cour a comparu le juge Cooley de la Deuxième Cour de District pour répondre à un mandamus émis pour le forcer à dire pourquoi un appel suspensif ne serait pas accordé par lui dans l'affaire de Robert Dickson, nommé chef de police par le maire Conway, contre Geo. L. Cain, nommé surintendant de police par le bureau métropolitain.

M. H. J. Leovy qui a paru comme avocat du juge Cooley a dit que bien qu'il fut avocat de ville, il ne se présentait en aucune manière pour la ville mais seulement comme l'avocat du juge Cooley. Le juge Jacob Hawkins paraissait pour le capitaine Cain.

Leovy a soutenu que le juge Cooly ne pouvait légalement accorder un appel suspensif parce que la place en question est une place intacte impliquant une action pour dommages et qu'aucune mention n'avait été donnée.

La Cour a vu ces.

Cour de Circuit des Etats-Unis. — L'affaire de Mme Myra Clark Gaines, contre Herman et d'autres, pour la possession de propriétés retenues par eux et pour les rentes, a été appelée hier et se continuera jusqu'au 19.

Cour de District des Etats-Unis. — Le juge Durell a appelé hier, l'attention de l'avocat des districts des Etats-Unis, sur une lettre publiée dans le *Picayune*, adressée à M. Carl John, de cette ville, par des personnes résidant dans la paroisse de la Pointe Coupée, se disant membres d'un 'comité de trois, pour le détourner d'employer une plantation aux hommes de couleur. Le juge Durell charge l'avocat du district de s'enquérir de cette affaire et de la porter à la connaissance du grand jury, en vertu des clauses du bill des droits civils.

Quatrième Cour de District. — Le juge Theard a rendu la décision suivante dans l'affaire de Mme Antonia Besançon contre le maire et les séculiers de la Nouvelle Orléans : " Dans cette affaire, la loi et les témoignages étant en faveur de la plaignante, il est ordonné que jugement soit rendu en sa faveur, lui donnant droit à une certaine batture dans le faubourg Saulet, Seconde Municipalité." L'examen des pièces dans ce procès présente un grand intérêt à tous les propriétaires riverains.

Cinquième Cour de District. — Le juge Lécumont n'a pas encore décidé l'affaire de que surrente du nouveau bureau de santé.

Sixième Cour de District. — Le que Warrants émis par cette cour dans le procès de E. Mc Carty, juge de paix de la rive droite contre Isaac Charming, a été appelée hier. Après les plaidoiries, la cour a décidé de rejeter le mandamus et jugé en même temps que le présent comparant l'office n'avait pas le droit d'agir.

Le juge Cooley reconnaît, en outre, le droit de la Législature à suspendre Mc Carty de son office. Il a en même temps avancé que le gouverneur n'a pas le droit de nommer un autre juge de paix ; cet officier étant électif sous la Constitution de 1868.

Le procès contre l'Association des Pompiers.—Ce procès, intenté en 1867 par Robt. Howes, pour $45,000 de dommages subis par lui dans la destruction de sa propriété par le feu, dans le Troisième District, par suite, dit-il, de l'absence de presque tous les pompiers de la ville, qui se trouvaient au Fort Jackson pour y célébrer leur anniversaire. La Sixième Cour de District est occupée à recevoir les témoignages.

Gros procès contre la Compagnie de Pontchartrain. — Action de dix huitaine hier, à la Sixième Cour de District, contre cette compagnie par les enfants et héritiers de feu George F. Knight et sa femme, par le ministère de Mme Myra Clark Gaines, contre Herman et d'autres, pour la possession de propriétés retenues par eux et pour les rentes, s été appelée hier et se continuera jusqu'au 19.

Cour de Circuit des Etats-Unis. — L'affaire de Mme Myra Clark Gaines, contre Herman et d'autres, pour la possession de propriétés retenues par eux et pour les rentes, s été appelée hier et se continuera jusqu'au 19.

Cour de District des Etats-Unis. — Le juge Durell a appelé hier, l'attention de l'avocat des districts des Etats-Unis, sur une lettre publiée dans le *Picayune*, adressée à M. Carl John, de cette ville, par des personnes résidant dans la paroisse de la Pointe Coupée, se disant membres d'un 'comité de trois, pour le détourner d'employer une plantation aux hommes de couleur. Le juge Durell charge l'avocat du district de s'enquérir de cette affaire et de la porter à la connaissance du grand jury, en vertu des clauses du bill des droits civils.

Quatrième Cour de District. — Le juge Theard a rendu la décision suivante dans l'affaire de Mme Antonia Besançon contre le maire et les séculiers de la Nouvelle Orléans : " Dans cette affaire, la loi et les témoignages étant en faveur de la plaignante, il est ordonné que jugement soit rendu en sa faveur, lui donnant droit à une certaine batture dans le faubourg Saulet, Seconde Municipalité." L'examen des pièces dans ce procès présente un grand intérêt à tous les propriétaires riverains.

Cinquième Cour de District. — Le juge Lécumont n'a pas encore décidé l'affaire de que surrente du nouveau bureau de santé.

Sixième Cour de District. — Le que Warrants émis par cette cour dans le procès de E. Mc Carty, juge de paix de la rive droite contre Isaac Charming, a été appelée hier. Après les plaidoiries, la cour a décidé de rejeter le mandamus et jugé en même temps que le présent comparant l'office n'avait pas le droit d'agir.

Le juge Cooley reconnaît, en outre, le droit de la Législature à suspendre Mc Carty de son office. Il a en même temps avancé que le gouverneur n'a pas le droit de nommer un autre juge de paix ; cet officier étant électif sous la Constitution de 1868.

Le procès contre l'Association des Pompiers.—Ce procès, intenté en 1867 par Robt. Howes, pour $45,000 de dommages subis par lui dans la destruction de sa propriété par le feu, dans le Troisième District, par suite, dit-il, de l'absence de presque tous les pompiers de la ville, qui se trouvaient au Fort Jackson pour y célébrer leur anniversaire. La Sixième Cour de District est occupée à recevoir les témoignages.

Gros procès contre la Compagnie de Pontchartrain. — Action a été intentée hier, à la Sixième Cour de District, contre cette compagnie par les enfants et héritiers de feu George F. Knight et sa femme, par le ministère de Mme Myra Clark Gaines, pour la rescision de la vente faite par feu Knight à la compagnie susdite, de certains terrains submergés, situés dans le lac Pontchartrain, en face de la ville, et pour la restitution de la somme de $50,000 et à $10,000 le dommage causé par la vente.

Les arrestations à St Bernard.—16 nègres arrêtés dans la paroisse St Bernard pour offenses commises, ont été interrogés par le juge Thorton. M. C. Castellanos remplissait les fonctions de ministère public. Neuf des accusés comparaîtront devant la Cour de District ; les autres sont été renvoyés.

Déchargé.—L'affaire de M. Cavenac, accusé d'intervention avec les votants dans la dernière élection, pour les offices de la ville et de paroisse hors de cour, par *nol. pros.* sur la motion de l'avocat de district, Torrey.

Une triste histoire se elle est vraie. —Une lettre adressée de St-Louis à MM. de Boss, et recommandée au soin du chef de police de la Nouvelle-Orléans, n'étant réclamée de personne, a été ouverte hier matin et a donné ce que suit : " Cher ami, Nous avons eu un accident à bord de notre bateau, qui a coûté la vie à deux personnes, et